



HAL
open science

Retour sur une expérience historique : la crise syrienne en perspective

Elisabeth Longuenesse, Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Elisabeth Longuenesse, Cyril Roussel. Retour sur une expérience historique : la crise syrienne en perspective. Elisabeth Longuenesse, Cyril Roussel. Développer en Syrie: Retour sur une expérience historique, Presses de l'Ifpo, 240 p., 2014, Cahiers de l'Ifpo 8, 978-2-35159-402-5. halshs-00881263

HAL Id: halshs-00881263

<https://shs.hal.science/halshs-00881263>

Submitted on 7 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Retour sur une expérience historique : la crise syrienne en perspective¹

Elisabeth Longuenesse
Cyril Roussel

Ce Cahier est un produit parmi d'autres² de la réflexion lancée en 2008 à l'Ifpo, dans le cadre d'un programme de recherche financé par l'ANR, intitulé « Tanmia, La fabrique de l'action publique »³. Celle-ci s'inscrivait au croisement de deux pistes de recherche proposées par l'appel d'offre « Les Suds » de 2007 : l'analyse des transformations de l'action publique, et la mise en questions du « développement » comme cadre de référence et d'action (<http://www.ifporient.org/node/120>).

A partir de terrains arabes abordés de façon comparative, les projets, programmes ou politiques de « développement » étaient envisagés comme creusets des métamorphoses de l'action publique, du redéploiement problématique des États, et de jeux d'acteurs complexes sur plusieurs échelles, durant les deux dernières décennies. Celles-ci s'étaient caractérisées par des réformes économiques néolibérales et la réanimation du « développement » sous de nouveaux étendards. Une approche par le « local » permettait d'associer l'anthropologie du développement, la géographie et la sociologie politique. La Syrie était un des pays concernés par le projet, et plusieurs chercheurs et doctorants, travaillant dans une diversité de disciplines, se proposaient d'inscrire ou de réinterroger leur recherche en cours dans le cadre du projet.

L'hégémonie du projet développementaliste et les succès indéniables obtenus par le régime syrien ont marqué toute une génération de chercheurs. Les années 1980 ont ainsi vu fleurir un certain nombre de travaux qui s'inscrivaient dans le champ d'une réflexion critique sur les politiques de développement, l'idéologie dont elles étaient porteuses, la diversité des pratiques, les interprétations et malentendus dont elles étaient l'objet. Les anthropologues mettaient en lumière les stratégies d'appropriation et de contournement des paysans (METRAL 1985, HANNOYER 1982, 1985). La place des ingénieurs dans ce projet, tôt repérée par les mêmes chercheurs, fut au centre d'un programme de recherche collectif qui interrogeait les impasses des politiques d'aménagement et de développement à travers les professionnels censés la mettre en œuvre (LONGUENESSE et alii, 1990), dont Sari Hanafi analysera un peu plus tard le mélange de défaitisme et d'aspirations frustrées, et leur traduction dans un islamisme qu'il qualifiera d'esthétique (HANAFI 1997). Dans la production en langue anglaise, les travaux de Raymond Hinnebusch, consacrés au monde rural, marquèrent un moment fort, et furent une référence pour toute réflexion sur l'histoire du développement en Syrie. Au delà de la dimension matérielle du développement

¹ Nous tenons à exprimer ici nos plus vifs remerciements à Sylvia Chiffolleau pour le travail de lecture et de mise en forme qu'elle a réalisé sur l'ensemble de ce dossier.

² Deux ouvrages collectifs sont issus de ce programme: Bourmaud (dir.), 2012, et Abou Sada et Challand, 2012.

³ Programme dirigé par Myriam Catusse et Géraldine Chatelard.

(aménagement du territoire, développement des infrastructures, projets d'irrigation, industrialisation), ces travaux mettaient tous en valeur la centralité de l'éducation, et plus largement, des politiques sociales, qui visaient à élargir l'accès aux bienfaits de la modernité. Volker Perthes introduisit enfin l'idée de développement politique, au sens de construction des institutions, indispensables au développement des services publics jusqu'au niveau local (PERTHES 1995).

L'approche par la question du développement sembla passer au second plan dans la décennie qui suivit, reflétant sans doute le tournant des politiques syriennes elles-mêmes, qui suggérèrent bientôt de nouvelles questions, plus attachées au fonctionnement du régime politique, et aux effets et enjeux des politiques de libéralisation.

Parallèlement les travaux syriens (et plus largement arabes) sur ce thème furent généralement le fait d'économistes (HAMASH 1983, IMADI 2004). Longtemps marqués par l'influence de l'idéologie socialiste, ils prirent progressivement le tournant des programmes de réforme promus par les institutions internationales, en adoptant leurs catégories d'analyse et d'évaluation (la « bonne gouvernance », le « développement durable », la « gestion participative », etc.). Rares étaient ceux qui s'aventuraient à poser la question du rapport avec le pouvoir politique, au risque de se retrouver en prison⁴.

Si l'approche du développement était résolument quantitativiste, longtemps mesurée par la croissance du PIB par habitant, pour les dirigeants syriens, comme dans la plupart des pays dits en développement, elle associait la croissance économique, l'aménagement du territoire et le développement des services publics, aux progrès de l'éducation et de la santé, en même temps qu'à l'élévation du niveau de vie : la dimension sociale et humaine était présente dans le projet « socialiste ». Ce n'est toutefois que dans les années 1990, que l'IDH vint remplacer (ou compléter) la mesure du PIB et du revenu national, jusqu'alors seul indice utilisé pour mesurer le développement économique, au moment où sont remis en question la doxa développementaliste et le rôle de l'État, et avant que les objectifs du Millénaire ne popularise la notion de gouvernance, et le nouveau rôle de la société civile⁵.

Le programme Tanmia, en proposant de revisiter la notion de développement, incita les chercheurs à se pencher sur le renouvellement du paradigme dans le contexte des réformes néolibérales, auxquelles la Syrie n'échappait guère plus que les autres pays arabes. C'est dans ce cadre qu'une table-ronde fut organisée à Alep fin 2009, associant chercheurs et doctorants, français et syriens (dont la plupart des auteurs de ce volume)⁶.

⁴ Voir les conférences de l'association syrienne d'économie (<http://www.syrianeconomy.org/>). Parmi les rares économistes critiques, on citera principalement Aref Dalila, dont certaines études sont accessibles sur le site de l'association. Voir aussi Dalila (2001).

⁵ Voir le programme du PNUD: POGAR, Programme of Governance in the Arab World (www.undp-pogar.org/)

⁶ Géraldine Chatelard était à l'initiative de la rencontre, à laquelle ont participé : du côté français (Ifpo) Myriam Catusse, Elisabeth Longuenesse, Cyril Roussel, Laura Ruiz de Elvira, Myriam Ababsa, Myriam Saadé, Valérie Clerc, Mohamed Dbayat, Roman-Oliver Foy et du côté syrien, Hayat Touchan (professeure à la faculté d'agronomie de l'Université d'Alep) ; Salim Badlissi (ingénieur agronome et

L'objectif était d'interroger la reconfiguration du champ développementaliste en Syrie à l'heure du passage du modèle socialiste à un modèle d'ouverture au marché, de privatisation et de décharge de l'État sur les acteurs non-étatiques. Après une première période de libéralisation dans les années 1990, le plan quinquennal de 2006-2011 avait en effet lancé le mot d'ordre d' « économie sociale de marché » (AÏTA 2007), le rôle de l'État devant désormais se limiter à corriger les possibles effets pervers du marché en matière de justice sociale et de distribution des ressources. De nouveaux acteurs apparaissaient alors : investisseurs étrangers ou syriens de l'émigration, entrepreneurs locaux, associations caritatives et de développement, organisations internationales de développement, agences de coopération bilatérales, experts étrangers. Mais plusieurs visions du développement coexistaient, et parfois s'opposaient. On assistait à l'émergence de nouvelles élites, de nouveaux acteurs économiques, en particulier dans les régions rurales. Il s'agissait donc de tenter d'identifier ces nouveaux acteurs, et ces nouvelles manières de « faire du développement ». Une publication était prévue dans la foulée de cette première rencontre. Les premiers textes nous furent soumis au début de l'automne 2011, quelques mois après le début du soulèvement populaire en Syrie. Plutôt que d'abandonner le projet, nous avons alors décidé d'en repenser le sens dans le contexte d'incertitude qui prévaut désormais sur l'avenir du pays.

La crise dans laquelle s'enfonce la Syrie depuis mars 2011 a en effet bouleversé les agendas des chercheurs. A la fois inquiets et fascinés par les bouleversements en cours, ils ne peuvent que s'interroger sur la pertinence de travaux réalisés dans un contexte de stabilité politique dont rares étaient ceux, quelle que soit la conscience qu'ils avaient des limites du système, qui avaient imaginé qu'il allait être si brutalement remis en question. Face à l'intensification de la violence, aux destructions, à la militarisation du conflit, au désordre qui s'installe, nos travaux semblent ne plus relever que d'une époque révolue, donc de l'histoire. Comment continuer à raisonner sur le sens des transformations que connaissait la société jusqu'au début de 2011, sans prendre en compte ce qui s'est passé depuis ? À l'inverse, comment faire le lien entre ce qui se passe aujourd'hui, et ce que nous observons des mouvements, visibles ou moins visibles, qui travaillaient la société durant les dernières années (CHIFFOLEAU 2006).

Le problème auquel nous sommes confrontés est donc celui de la pertinence des questions que nous nous posions en 2009-2010, et de l'utilité de poursuivre la réflexion que nous avons alors lancée, alors que la majorité des observateurs et commentateurs se concentrent aujourd'hui sur l'analyse de l'identité des acteurs en jeu, de l'évolution des rapports de force, de la nature du conflit, des perspectives de sortie de la crise. Peu nombreux en effet ont été les analystes qui se sont efforcés d'interroger les racines sociales de la crise, la paupérisation des campagnes après plusieurs années de sécheresse et l'exode rural vers les villes, le creusement des inégalités sociales, les conséquences dramatiques des accords de libéralisation des échanges sur le secteur industriel et la petite production urbaine⁷, mais plus rares

docteur en géographie économique et des aménagements hydro-agricoles) ; Oqbah Bassel (à l'époque étudiant en magistère à la faculté d'agronomie de l'Université d'Alep).

⁷ Cette problématique est le fil conducteur de l'ouvrage de Jamal Barout (2012). Elle est aussi centrale dans les analyses de l'économiste Jihad Yazigi (2012, 2013). Elle est de fait plus fréquente dans les écrits des observateurs et analystes syriens que dans ceux des occidentaux (voir aussi par ex. Mounir

encore sont ceux qui s'interrogent sur les conséquences et les enjeux socio-économiques du conflit, et les conditions de la reconstruction à venir. Entre les diagnostics d'éclatement du territoire et les inquiétudes sur les divisions de l'opposition, sur le rôle des acteurs régionaux et la nature de l'alternative, la question des conditions matérielles de la sortie de la crise et de la reconstruction, mais aussi du modèle économique et social qui sera proposé, sont plus rarement évoquées, encore moins discutées.

Steven Heydemann (2013) s'interroge ainsi sur les perspectives de division et voit dans les efforts des agences de développement occidentales pour soutenir les tentatives de mettre en place une « bonne gouvernance » (*good governance*) dans les zones libérées, la principale force susceptible de contrecarrer ces risques. Il est frappant de retrouver dans son propos la nouvelle rhétorique du développement diffusée par les organisations internationales qui servait déjà de référence à la politique syrienne avant la crise. Il appelle à consolider l'État pour lutter contre la polarisation confessionnelle : sans doute a-t-il raison de rappeler l'importance de l'État, mais en formulant la question en ces termes binaires, il oublie d'autres formes de clivages au sein de la société, et la question plus large des aspirations populaires et de la façon dont elles peuvent être prises en compte, alors même qu'une dimension du soulèvement, comme ailleurs, a été de réveiller le sentiment de fierté et le refus de l'humiliation (HARLING, BURKE 2013). Certes, la violence qui déchire la société laisse prévoir des haines durables, difficiles à surmonter. L'expérience d'autres conflits est là pour rappeler l'importance du travail de mémoire et de réconciliation en parallèle à tout projet de reconstruction, qui doit concerner la société et les êtres avant même l'espace et l'économie. A un tout autre niveau, Nizar Ghanem, un économiste et militant libanais, met en garde contre ce qui serait une seconde destruction de la Syrie, si la reconstruction était confisquée par les compagnies étrangères – comme cela a été le cas au Liban et en Irak⁸. Jihad Yazigi s'inquiète de son côté de ce que les projets de reconstruction ne concernent que les villes et oublient le monde rural, d'où pourtant est largement sorti le soulèvement⁹.

Dans un contexte aussi incertain, ce recueil n'a évidemment pas la prétention de répondre à toutes les questions qui se posent aujourd'hui, en des termes renouvelés, autour de l'objet « développement », pas plus qu'à celles qui ont surgi de la crise. Les auteurs ont chacun à leur manière mis l'accent sur les divers modes « de faire » et « de construire » le développement, à différents moments de l'histoire syrienne, depuis la première phase des politiques publiques visant la modernisation et le développement du pays – à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Ils éclairent les moyens mis en œuvre et les discours mobilisés ; ils analysent les contraintes liées à la mise en place de ces politiques, ainsi que les limites et les

Hamash, "Qu'a fait la libéralisation du commerce extérieur à l'économie syrienne et à la société?", *al-Akhbar*, 26 juin 2013 (accessible en anglais à l'adresse : <http://english.al-akhbar.com/content/syrian-neoliberal-advocates-go-international>)

⁸ Nizar Ghanem, *The second destruction: Syria and the upcoming reconstruction*, openDemocracy, 25 mars 2013 (<http://www.opendemocracy.net/opensecurity/nizar-ghanem/second-destruction-syria-and-upcoming-reconstruction>)

⁹ Jihad Yazigi, "Solving the Syrian Riddle", *openDemocracy*, 26 mars 2013, (<http://www.opendemocracy.net/print/71830>)

écueils rencontrés à telle ou telle étape. Ils s'efforcent aussi, à partir d'études de cas et d'enquêtes de terrain, de montrer comment le pays et ses dirigeants se sont adaptés au contexte mondial changeant à travers la mobilisation de nouveaux acteurs, et comment la société syrienne y a répondu.

Si une meilleure connaissance de la situation sociale et économique à la veille de la révolution ne peut qu'aider à comprendre les raisons (sinon les causes) et les mécanismes du soulèvement (mais dans une moindre mesure la tournure que les événements ont pris depuis deux ans, du fait tant du rôle des interventions étrangères que de la dynamique propre du conflit), notre postulat est qu'un diagnostic lucide des faiblesses du système, de la portée, des enjeux et des implications des politiques mises en œuvre, est une condition nécessaire, sinon suffisante, pour commencer à réfléchir aux nouveaux enjeux et implications des choix qui seront faits demain.

Ce dossier a donc valeur à la fois historique, réflexive et prospective. Visant au départ à mettre en lumière les transformations du paradigme du développement dans le contexte syrien, on verra que, chemin faisant, il contribue à éclairer le contexte et le soubassement du soulèvement populaire qui a embrasé le pays en 2011.

Les deux premières contributions retracent ce que fut l'histoire du « développement » en Syrie, dès les années de l'indépendance, et les relations complexes, déjà, avec l'expertise et l'aide étrangère. Les quatre suivantes, consacrées au monde rural, mettent en évidence la gravité, la complexité et les racines de la crise qu'il traversait depuis le début des années 2000. Si les facteurs de déclenchement du soulèvement étaient sans doute multiples cette crise du monde rural a certainement joué un rôle essentiel, qui explique le poids des zones péri-urbaines limitrophes des grandes villes dans la révolte. Les deux derniers textes, enfin, analysent le rôle de nouveaux acteurs privés dans le développement, émigrés investissant dans leur région d'origine pour l'un, associations de bienfaisance promues par le pouvoir pour l'autre, dans une relation de complémentarité à l'action du gouvernement. Il ne s'agissait évidemment pas de prétendre à une exhaustivité impossible à ce stade dans un recueil de taille modeste. D'autres questions auraient pu (dû ?) être traitées : nous espérons un article sur le développement urbain durable comme nouveau paradigme des politiques urbaines en Syrie ; il est frappant que le secteur de la production industrielle (déclin du secteur public et renouveau du secteur privé industriel, dynamisme de la petite production artisanale) ait été « oublié ». Autant dire que le débat n'est qu'amorcé, et qu'il devra être poursuivi dans les prochaines années.

Dans la suite de cette introduction, nous proposons donc, à partir d'une approche chronologique, de revenir sur la façon dont la problématique du développement s'est posée à différentes époques et dans différents lieux, en montrant comment les articles de ce recueil contribuent à cette relecture.

L'ère du développement autocentré et le rôle de l'État

La centralité de l'État dans la « fabrique du développement » en Syrie ne date pas de sa période socialiste. Matthieu Rey et Romain De Tarlé nous rappellent que le débat

autour des conditions et des modalités du développement est lancé dès les lendemains de l'indépendance. Contrairement à bien des idées reçues, souvent véhiculées par la propagande étatique à partir des années 1960, il ne commence pas avec le parti Baas. La Syrie, comme d'autres pays arabes – l'Irak et l'Égypte, en particulier – avait, dès la fin des années 1940 et le début des années 1950, choisi une orientation qui privilégiait la réalisation de grands travaux de développement (de type infrastructure) et de modernisation dans un but de construction nationale, de souveraineté et d'intégration territoriale. Cette volonté situait sans ambiguïté les actions développementalistes dans la sphère publique. La conception du développement à cette époque demeurait résolument centrée sur des questions d'aménagement.

Pour Mathieu Rey, le projet d'extension du port de Lattaquié marque l'apparition de l'État comme acteur économique : par le biais de la mise sur pied de structures de gestion l'associant à des actionnaires privés ; ce faisant, dit-il, « l'État se rend présent aux citoyens ». A peu près à la même époque, la « modernisation » de l'agriculture syrienne apparaît comme une préoccupation centrale des premiers gouvernements de l'indépendance¹⁰, et on découvre avec Romain De Tarlé l'importance de la compétition entre les grandes puissances pour une aide au développement déjà, évidemment, instrument d'influence : bien avant l'arrivée au pouvoir du parti Baas, Adib Chichakli résiste à la volonté hégémonique américaine qu'il soupçonne derrière l'aide offerte par le président Truman.

C'est toutefois dans la seconde moitié des années 1950 qu'une politique volontariste de développement inspirée du modèle socialiste émergea, dans un cadre idéologique dominé par les courants nationalistes arabes et de gauche, et dans un contexte où l'aide financière et technique était plus aisément accessible grâce à la concurrence des deux blocs. Les premiers décrets de nationalisation et de réforme agraire furent promulgués durant l'union de la Syrie avec l'Égypte (1958-61). Après le coup d'État baassiste du 8 mars 1963, le développement économique sera plus que jamais lié à celui du secteur public même si, en 1971, le « mouvement rectificatif »¹¹ de Hafez al-Assad introduisit une timide libéralisation et desserre un peu les contraintes imposées au secteur privé. L'accent fut alors mis sur la formation de cadres techniques, par l'envoi massif de boursiers dans les pays du bloc soviétique (Russie, Ukraine, Bulgarie, Allemagne de l'Est).

¹⁰ Romain de Tarlé note que le terme de développement est encore peu en usage à cette époque, mais que ce qui est entendu par modernisation correspond finalement à la même chose. On sait aussi que les travaux des chercheurs utilisent alternativement les deux mots, le premier étant plutôt associé à la pensée libérale, le second à une pensée développementaliste influencée par le socialisme soviétique (LONGUENESSE 2007). Philippe Bourmaud, dans une recherche en cours, relève l'usage du mot « développement » dès la promulgation des mandats par la SDN dans les années 1920 (l'article 22 alinéa 1 du pacte de la SDN affirme ainsi: «Le bien être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation, et il convient d'incorporer dans le présent pacte des garanties pour l'accomplissement de cette mission» (Communication personnelle).

¹¹ En rupture avec la ligne radicale du parti, Hafez al-Assad s'empare du pouvoir le 16 novembre 1970, au terme d'un coup d'État qu'il qualifiera de « mouvement rectificatif » (*haraka tashihyya*) (DONATI, p. 64)

Dès les années 1960, des progrès importants furent réalisés dans les secteurs de l'éducation ou de la santé (BOUKHAIMA, 1997, 2005), mais aussi dans les principaux secteurs de l'économie jugés prioritaires : l'agriculture et l'industrie.

Le développement resta largement pensé en termes quantitatifs et productivistes, mais aussi en termes d'accès de tous aux bienfaits de la modernité, sous la forme d'un élargissement des services publics (école, santé, accès à l'eau et à l'électricité, transports). L'industrie était considérée comme le moteur de ce développement, mais la plus grosse part des investissements publics s'orientait alors vers les grands travaux visant à développer l'irrigation, dont Salim Badlissi relève la centralité dans le développement rural et agricole – mais il en montre aussi d'emblée les limites. Si le PIB agricole augmente fortement dans la décennie 1970, le déficit alimentaire qui réapparaît dans la décennie suivante laisse en effet pointer les premières difficultés.

De fait, durant les décennies 1960 et 1970, l'agriculture était le secteur privilégié par l'action publique. L'univers des campagnes était encore un fabuleux laboratoire des expériences développementalistes dans l'ensemble du Tiers Monde (en Amérique du Sud et en Afrique, plus encore que dans le monde arabe). La paysannerie, considérée comme archaïque et dépendante, incapable d'accéder par elle-même à des modes de production moderne, était largement dominée financièrement et commercialement par les bourgeoisies urbaines. Le rôle de l'État était perçu comme primordial pour impulser le changement, dont étaient attendues des retombées sociales, économiques et politiques majeures. Remodeler les campagnes pour faire de la paysannerie une base fidèle au pouvoir central, en assurant l'autosuffisance alimentaire, tels étaient alors les enjeux du développement du monde rural, de la réforme agraire et des grands projets qui l'accompagnaient (BIANQUIS 1989, HINNEBUSCH 1989). Mais Myriam Ababsa rappelle ici qu'ils s'accompagnèrent aussi, dans la Djézireh, d'une mesure dont les conséquences seront à long terme dramatiques : le déplacement des populations kurdes, privées de leur nationalité syrienne.

L'industrie est le second pilier de ces politiques de développement. A l'instar de l'Irak de Saddam Hussein ou de l'Algérie du président Boumediene, Hafez al-Assad, plus encore que ses prédécesseurs, opta dans les années 1970, pour une politique d'industrialisation. Les plans de développement accordèrent une part croissante aux investissements industriels¹², qui bénéficièrent de l'aide extérieure arabe¹³, et les usines se multiplièrent sur tout le territoire (HANNOYER 1982). Pourtant, dès les années 1980, s'installa une période de stagnation, et l'échec du secteur public industriel fut patent (LONGUENESSE 1985, PERTHES 1995) – ce qui faisait dire à Michel Seurat (1982, p. 63 ; 1989, p. 268) que « le secteur public industriel en Syrie [...], invariablement présenté par les médias comme l'image de marque du régime », représentait surtout la « couverture idéologique du socialisme » et permettait de dire « qu'en Syrie, les ouvriers sont au pouvoir ». Mais le développement escompté fut

¹² 46 % des investissements de l'État étaient consacrés à l'industrie dans le troisième Plan quinquennal (1971-1975).

¹³ Les pays pétroliers arabes, et à leur tête l'Arabie Saoudite, ont soutenu à partir de 1973 les pays dits de la confrontation face à Israël (principalement Syrie, Jordanie, Égypte). La Syrie fut récompensée financièrement de sa position de leader du « Front de la résistance et de la fermeté ». Ce soutien financier fut déterminant dans le développement du secteur d'État syrien. Le traité d'alliance et d'amitié avec l'URSS en 1980, l'alliance avec l'Iran contre Bagdad et le contre-choc pétrolier ont mis fin à cette rente en 1987 (CHAUDOUET 1997)

entravé par les pratiques clientélistes et par la multiplication des erreurs techniques quant au choix et à l'implantation des usines, et le secteur industriel se transforma en instrument pour entretenir un système politique de plus en plus corrompu. Michel Seurat note encore que « s'il ne joue qu'un rôle somme toute modeste au niveau économique dans la production, le secteur industriel (...) remplit une fonction très importante de reproduction sociale ». À quoi il faut ajouter une fonction de fait de redistribution sociale, par le biais de l'emploi qu'il assure à des catégories modestes¹⁴. Le secteur privé n'avait toutefois jamais disparu (PERTHES 1992), il avait même connu un certain renouveau dès les années 1970 (BAHOUT 1994, p. 25). Il était particulièrement dynamique à Alep (CORNAND, 1994). Cantonné à des établissements de toute petite taille jusque dans les années 1980, il connaît un nouvel essor dans les années 1990, après la promulgation de la loi n°10 de 1991 sur les investissements (BAHOUT 1994, 30). Mais considéré comme une survivance par les idéologues du socialisme arabe, il ne fut jamais vu comme un facteur de « développement ». Cela explique peut-être, à côté du délabrement de ce secteur public, le manque d'intérêt des chercheurs, comme l'indifférence des bailleurs et experts à son égard, à l'opposé de la doxa des années 1960.

Années 1980-1990 : Le premier tournant libéral

L'ouverture introduite par le « mouvement rectificatif » de Hafez al-Assad était restée timide. Si le contrôle du secteur privé s'était légèrement desserré, il n'était guère encouragé, alors même qu'il employait encore 60% de la main d'œuvre industrielle (PERTHES 1992). Dans les années 1980, le système s'était bloqué, l'économie stagnait, et la Syrie, dont les ressources pétrolières étaient limitées, n'avait plus les moyens de sa politique coûteuse d'investissement. En proie à la montée d'une contestation qui prit une tournure violente (SEURAT 1989, LONGUENESSE 2007, p. 92-94), le régime réagit en libéralisant son commerce extérieur, et renoua son alliance avec certains fragments de l'ancienne bourgeoisie (AÏTA 2005, BAROUT 2012). Les mesures de libéralisation prises à partir de 1986-1987 avaient été une première tentative de surmonter les difficultés. Mais la mauvaise conjoncture économique qui affecta les pays pétroliers du Golfe entraîna l'arrêt de l'aide financière arabe à la Syrie (laquelle s'élevait entre 1977 et 1987 à 2 milliards de dollars par an).

1991 fut une année charnière : une nouvelle loi dite de « libéralisation économique » fut promulguée (la loi n° 10 du 4 mai 1991). Elle faisait suite à l'effort entrepris depuis 1986, visant au sauvetage de l'économie syrienne par l'appel aux initiatives du secteur privé. L'objectif était d'attirer les investissements et de permettre de relancer une économie nationale exsangue en cette fin des années 1980. Même si elles étaient loin de lever toutes les contraintes juridiques qui pesaient sur le secteur privé, ces nouvelles réglementations firent bénéficier les entreprises d'une série de mesures incitatives en matière de fiscalité, d'importation, de change et de rapatriement des capitaux – dans le cas des entreprises étrangères. Lorsqu'un projet d'investissement était accepté et agréé par l'État, il put bénéficier de mesures

¹⁴ Roman-Oliver Foy note à son tour l'importance de la dimension sociale des projets de développement dans les fermes d'État, comme pourvoyeurs d'emplois et de services pour les paysans (cf. infra).

incitatives (BAHOUT 1994, p. 28-33). Dans ce contexte se développa une vague d'initiatives privées en Syrie dans des domaines divers (agro-alimentaire, transport, textile, commerce). Les grandes villes syriennes virent l'ouverture des premiers magasins de marques étrangères (VIGNAL 2006). Mais l'investissement restait généralement modeste et les profits escomptés rapides.

Durant les années 1990, parmi les décideurs syriens, plusieurs visions du développement, plusieurs « grands discours » étaient en compétition, portés par des structures différentes (publiques, associatives, entrepreneuriales) (BAROUT 2012). L'État syrien restait un acteur central des politiques publiques notamment à travers l'aménagement du territoire, les transferts de fonds publics aux provinces et aux municipalités, et les politiques sociales, particulièrement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il avait encore un rôle régulateur et pourvoyeur d'emplois et d'aides sociales : environ un tiers de la population active totale (forces armées non comprise) était employé par l'État¹⁵, tandis que l'agriculture occupait encore 30 % de la population active, et représentait 26 % du PIB ; l'industrie (au sens large), avec 26 % des actifs, assurait 27 % du PIB¹⁶ ; plus de la moitié des 43 % d'actifs dans le secteur des services étaient employés dans l'administration et les services de l'État¹⁷.

À l'arrivée de Bachar al-Assad au pouvoir, en juin 2000, la Syrie entretenait toujours l'illusion d'être le dernier exemple dans le monde arabe d'un modèle de développement social et économique au service du peuple. Seul pays de la région à être parvenu à échapper à un plan d'ajustement structurel imposé partout ailleurs par le FMI, elle avait pourtant pris le chemin de la libéralisation économique de son plein gré. L'implication ancienne et importante du PNUD, à l'origine de la diffusion d'une autre doxa, celle du développement humain, contribuait à structurer le champ du développement. Dès la fin du règne du président Hafez al-Assad et le début de celui de son fils, il est fait appel à l'expertise internationale et à l'aide bilatérale dans le cadre des programmes de réforme économique et administrative soutenus par des organisations internationales de développement. Ces programmes concernent des secteurs aussi divers que l'agriculture, la gestion des ressources naturelles (dont l'eau), le champ associatif, l'administration publique, etc. Or la coopération est indissociable de la diffusion de "normes" de développement. Les études hydrogéologiques réalisées dans la steppe avec l'aide des experts soviétiques a ainsi eu un rôle central dans l'estimation des ressources disponibles et les choix en matière d'investissement et d'exploitation de ces ressources. La fin de la période de coopération avec l'Union soviétique voit l'apparition de nouveaux acteurs (en particulier les Japonais, dès 1995), de nouvelles méthodes de mesure, de nouveaux diagnostics et la prééminence d'un discours de surexploitation et de crise de l'eau (SAADE, JAUBERT 2012).

¹⁵ La population active est estimée à moins de cinq millions de personnes au tournant des années 1990 (C.B.S., *Statistical Abstract*, 1996). L'avant dernier recensement disponible (1994) faisait état de 63 % de la population active employée dans le secteur privé et de 37 % dans le public.

¹⁶ Le secteur privé représentait 76 % de l'emploi industriel au recensement de 1994.

¹⁷ *Emerging Syria 2003*, The Oxford Business Group, 184 p.

Le deuxième tournant libéral : du « socialisme arabe » à l' « économie sociale de marché »

Le X^{ème} Congrès du parti Baas, en juin 2005, introduisit un nouveau grand récit développementaliste, celui de « l'économie sociale de marché », dont le texte programmatif était inscrit au Plan quinquennal de 2006-2011 (AÏTA 2007). Le nouveau programme économique déchargeait l'État par un recours accru au secteur privé, considéré comme seul compétitif dans une économie globalisée. Le rôle de l'État fut néanmoins réaffirmé, mais il était réduit à la régulation des effets pervers du marché en matière de justice sociale et de distribution des ressources. En effet, l'État syrien devait gérer une croissance démographique soutenue (de près de 2,6 % par an entre 1994 et 2004), et n'avait plus les moyens de sa politique de redistribution. Depuis le milieu des années 1990, la part du secteur public dans la population active avait nettement reculé et en 2004, le secteur privé employait 79 % de la population active syrienne contre 63 % en 1994 (BALANCHE 2006, p. 251). Concrètement, il s'agissait de privatiser l'économie syrienne, sans toutefois rompre officiellement avec les préceptes de l'idéologie socialiste baassiste. Dans les faits, les années 2000 voient la mise en place et le développement de sociétés holdings de caractère monopolistique, dirigées par des hommes d'affaires proches du pouvoir (BAROUT 2012, p. 64 sv., HADDAD 2012).

Contrainte de se retirer précipitamment du Liban en 2005, isolée sur la scène internationale, la Syrie chercha à retrouver une place sur l'échiquier régional. Le champ du développement vit alors se multiplier les nouveaux acteurs : partenaires privés du secteur public, investisseurs étrangers, entrepreneurs locaux, associations de développement. L'ouverture consista à la fois à encourager les investissements privés étrangers en *joint-venture* avec l'État et à accroître le recours aux importations. Avec l'entrée le 1^{er} janvier 2005 de la Syrie dans la Zone Arabe de Libre-Echange (ZALE¹⁸), les barrières protectionnistes douanières, qui faisaient, jusqu'à cette date, de ce pays un marché captif, s'effacèrent progressivement. De très nombreux secteurs d'activités, longtemps protégés, furent ouverts au secteur privé et à la concurrence étrangère comme certains pans du secteur industriel¹⁹ ou de l'agro-alimentaire public, les services, le textile, l'assemblage, les boissons, les communications, le tourisme, etc. Les monopoles d'État tombèrent aussi les uns après les autres. Ces mesures avaient été précédées par la création de nouvelles zones franches pour inciter à l'installation d'entreprises privées²⁰ et par la privatisation du secteur bancaire dès 2003. A l'échelle régionale, l'intégration de la Syrie accrut les échanges de biens de consommation et les investissements en provenance du Golfe essentiellement mais aussi de Turquie. Mais les entreprises syriennes, mal préparées à la concurrence, pâtirent fortement de cette chute des barrières commerciales, en

¹⁸ Ou *Great Arab Free Trade Area* (GAFTA). L'objectif était la création d'un marché commun arabe à l'horizon 2008. Le démantèlement douanier fut effectif en 2005, trois ans avant la date prévue.

¹⁹ En 2005, la gestion des aciéries d'Hama a été privatisée et cédée à une compagnie autrichienne pour une durée de 15 ans. Les cimenteries du pays furent également proposées à la location. (The Syria Report. 3 juin 2005).

²⁰ Décret 28 de janvier 2003. Ces entreprises doivent concerner des secteurs stratégiques de l'économie, comme celui de l'énergie (transformation des hydrocarbures) ou la valorisation des minerais et matières premières (extraction de phosphates et cimenteries).

particulier dans les secteurs du textile, des boissons (eaux minérales ou boissons gazeuses) ou encore de l'électroménager : en 2005, l'entreprise d'état Syronics, spécialisée dans la production et l'assemblage de téléviseurs – qui bénéficiait du monopole sur le marché syrien jusqu'au début 2005 – aurait enregistré une baisse de 25 % de son chiffre d'affaires par rapport à 2003²¹. L'entrée de marques concurrentes (comme LG, dont l'usine d'assemblage se trouve en Jordanie), fut ainsi à l'origine de sérieuses difficultés pour cette entreprise nationale longtemps protégée. La pression accrue de la concurrence étrangère provoquée par l'ouverture du marché entraîna ainsi la fermeture de nombreuses entreprises petites et moyennes, dans un contexte de forte croissance démographique, et un accroissement rapide du chômage et de la pauvreté (BAROUT 2012, p. 104-110).

Le monde rural : entre pression climatique et « contre-réforme » agraire

A partir des années 2000, le monde rural, dont étaient pourtant issues les premières générations des élites politiques baassistes, se trouva brutalement marginalisé alors qu'il avait fait l'objet de toutes les attentions à l'époque du président Hafez el-Assad. La nouvelle génération au pouvoir, en devenant citadine, s'en était définitivement éloignée (DROZ-VINCENT 2001). Ce faisant, elle avait rompu le pacte social sur lequel le régime s'était construit dans les décennies précédentes : celui de la promotion des paysans et des travailleurs par le développement d'un secteur public fort, et d'un système de redistribution permettant de limiter le creusement des écarts sociaux. Pour une partie croissante de la population, la politique de libéralisation fut synonyme de baisse de niveau de vie (avec la réduction des subventions de certains produits de base), d'accroissement du chômage, de dégradation des services de base alors qu'en même temps une élite d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires proches du pouvoir – bénéficiant des nouveaux contrats sans mise en concurrence – s'enrichissait considérablement et sans scrupules (BAROUT 2012, HADDAD 2012). À partir de 2006, si la rancœur se porta un temps sur les réfugiés irakiens, transformés en boucs-émissaires, les mutations étaient bien d'ordre structurel et les effets des changements de moins en moins supportés.

Salim Badlissi et Myriam Ababsa rappellent que les deux premières décennies du régime baassiste avaient donné la priorité au développement rural avec l'idée d'un développement industriel intégré et la création de propriétés d'État pensées comme des lieux d'expérimentation d'une agriculture extensive plus rentable, sur le modèle soviétique. La réforme agraire s'était limitée à une redistribution des terres (BIANQUIS 1989), et donc à un morcellement à terme de la propriété. Le système avait rencontré rapidement des écueils : une politique autoritaire, décidée par le haut, qui ne tenait pas compte des représentations et des pratiques des intéressés, et avait d'autant moins les moyens d'éviter les contournements et transgressions de la loi, qu'autoritarisme se conjugait avec corruption (FOY, ABABSA, *infra*). Le tournant vers un système économique libéral induisit de nouvelles dynamiques sociales et économiques, et un renversement des rapports entre villes et campagnes.

A partir de l'année 2000, la liquidation des fermes d'État fut perçue par les habitants du monde rural comme un symbole fort de ce changement des temps. Roman-Oliver

²¹ *Emerging Syria 2006*, The Oxford Business Group, 190 p.

Foy relève alors le flou qui entoure les décisions, les passe droits et la corruption que ce flou favorise, et les mécontentements qui en découlent, mais aussi les effets pervers du morcellement, les pratiques d'achat et de vente malgré l'interdiction, et l'impossibilité de défendre ses droits.

Cette politique agressive d'ouverture aux acteurs privés et de redéfinition de l'action publique modifia en profondeur la société syrienne rurale : renforcement des stratégies individualistes, incertitude sur l'avenir, expulsion de nombreux paysans sans terre et ouvriers agricoles suite à la loi sur les relations agraires de 2004. Entre 2004 et 2008, la population active agricole est presque divisée par deux (ABABSA, *infra*). La promesse de restituer leur nationalité aux Kurdes fait long feu.

De tels effets se sont cumulés aux aléas climatiques et à la mauvaise conjoncture économique (augmentation du coût de l'énergie). Hasard malencontreux du calendrier ou effet inévitable de cette « contre-réforme agraire », Myriam Ababsa montre qu'une des conséquences les plus dramatiques fut un exode massif de certaines provinces périphériques syriennes, surtout celles où l'intervention de l'État avait été structurante durant des décennies (comme le long de l'Euphrate). Les ruraux paupérisés, par manque de ressources, migrèrent en nombre vers les centres urbains. Pourtant, très tôt s'était posée la question des ressources en eau. La période de libéralisation, à partir des années 1990 et surtout de la décennie 2000, avait suscité une fuite en avant. Le projet restait plus que jamais celui de l'autosuffisance agricole, au prix d'une multiplication des puits illégaux, tandis que l'État fermait les yeux. La sécheresse qui frappa le pays à la fin de la décennie ne pouvait que conduire à la catastrophe, par l'épuisement des ressources en eau (SAADE *et alii*, BADLISSI, ABABSA, *infra*). Le régime apparaissait incapable tant de se réformer et de favoriser une participation de la population que de répondre à la crise par des mesures sociales d'urgence qui auraient assuré un filet social aux populations touchées.

A contrario, les projets pilotés par les instances internationales s'adaptent à l'autoritarisme (SAADE *et alii*, *infra*) impliquant une instrumentalisation des normes internationales de gestion des ressources sans toucher aux intérêts du groupe au pouvoir. Un des effets pervers de cette association entre autoritarisme et libéralisation économique fut le développement de pratiques sauvages non contrôlées et l'exploitation sans discernement des nappes souterraines.

Retrait de l'État et émergence d'une « société civile » ?

Dès les années 1990, on observait de multiples initiatives qui témoignaient déjà d'un développement polymorphe des projets et des acteurs dans des niches économiques et des secteurs sociaux peu ou pas investis par les acteurs publics. La société syrienne cherchait des palliatifs aux difficultés nées de l'ouverture économique. La mobilisation communautaire en fut un. Cyril Roussel montre comment les Druzes, dans le sud de la Syrie, ont su s'appuyer sur des mobilisations familiales et communautaires pour créer un espace économique viable utilisant des ressources en provenance de l'extérieur (grâce à l'émigration). L'initiative précoce d'acteurs privés a tôt répondu au désintérêt de l'État en matière de développement dans le sud du pays. Le fait que les Druzes n'ont jamais attendu grand chose de l'État est peut-être une raison de leur neutralité dans la crise actuelle.

A partir des années 2000, la réduction du rôle de l'État s'accompagna de la promotion d'une « société civile », qui devait compléter l'action de l'État, mais dont la définition était pour le moins ambiguë : à la *mujtama' ahlî* (familiale, conservatrice) dont les dirigeants attendaient ce rôle, était opposée la *mujtama' madanî*, politisée et contestataire (FIORINI 2012). Le rôle de la société civile ainsi entendue sera intégré dans le 10^e plan. Le Syria Trust for Development (*al-Amâna al-Sûriyya li-l-Tanmia*), fondé en 2007, sous la présidence de l'épouse du président, Asma al-Akhras, regroupait un certain nombre d'associations antérieures, porteuses de « projets » de développement (LE SAULT 2007, FIORINI 2012), qui drainaient les financements des organisations internationales. Il s'agissait de promouvoir l'initiative privée, l'esprit d'entreprise, une nouvelle « modernité ». L'action de la Fondation Agha Khan dans la mise en place de projets de développement rural évoqués par Myriam Saadé et ses co-auteurs s'inscrit aussi dans cette nouvelle définition de l'action publique. Laura Ruiz de Elvira montre comment le recours à un nouveau discours du développement attribua au secteur associatif une mission d'agent du développement. Elle met en lumière, à travers une étude de cas remarquable, le glissement de la charité au développement. Il ne s'agit plus seulement d'aider les pauvres, mais d'en faire des acteurs, par le « renforcement de leurs capacités » (*empowerment*), de passer du *welfare* au *workfare*. Essentiel est dans ce processus, le rôle des agences de coopération.

En 2007, la crise des réfugiés irakiens donna l'occasion à un certain nombre d'ONG internationales (ONGI) de s'installer dans le pays, et de tenter de proposer des actions de développement. Mais le passage de la prise en charge des réfugiés vers les projets de développement ne s'est pas fait sans difficultés, l'État syrien ne voulant pas prendre le risque de perdre le monopole du développement. Seule une quinzaine d'ONGI furent habilitées à travailler en Syrie dans le cadre étroit de l'assistance aux réfugiés. Médecins du Monde soutint ainsi la mise en place à Alep, en 2007, de plusieurs petits projets de développement orientés vers des bénéficiaires syriens, en jouant sur la rivalité Alep-Damas à l'intérieur des instances dirigeantes du Croissant Rouge syrien. L'approche de l'État évolua ensuite ; les ONGI furent sollicitées de manière à servir la stratégie nationale de développement. Certaines ONGI actives auprès des réfugiés irakiens, furent autorisées à intervenir, à partir de 2009, dans des domaines n'ayant pas de rapports directs avec ces derniers. Les autorités syriennes, d'abord réticentes à l'intervention des ONGI en dehors du cadre précis de la problématique irakienne, ouvrirent ensuite la porte à certaines d'entre elles et même en appelèrent d'autres à développer des initiatives pour répondre à des besoins liés à la sécheresse qui touchait le nord-est syrien et la steppe syrienne depuis 2006. L'ouverture sous contrôle de la Syrie aux ONG étrangères a ainsi contribué à introduire un autre modèle de développement, plus largement financé de l'extérieur et mobilisant de nouveaux acteurs privés, locaux et internationaux, identifiés comme représentants d'une société civile vertueuse (RUIZ DE ELVIRA 2010, 2013).

L'accroissement des programmes d'aide, dans la perspective d'une « réintégration » de la Syrie au sein de la communauté internationale, posait en filigrane la question de la relation entre développement et démocratie. L'aide au développement impulsée de l'extérieur s'est accommodée de l'autoritarisme. L'injonction à la participation n'a bien souvent guère eu de traduction pratique, faute de s'appuyer sur les pratiques et les représentations des acteurs locaux.

Quel développement pour l'après-crise ?

Dernier bastion proclamé du nationalisme arabe et de la résistance à l'impérialisme, la Syrie se trouvait, en 2011, confrontée aux contradictions découlant de la mise en œuvre des politiques de libéralisation économique, dans un contexte autoritaire gangrené par la corruption. En optant pour le « modèle chinois » d'une croissance économique sans mise en place d'amortisseurs sociaux, le régime a laissé se creuser les écarts sociaux de façon dramatique. En mars 2011, le basculement dans la contestation d'une région rurale en pleine urbanisation, confrontée à la montée du chômage et l'aggravation des conditions de vie, n'aurait pas dû surprendre le régime, mais pris de court, celui-ci fut incapable de réagir autrement que par la répression.

Comment comprendre les échecs répétés du projet développementaliste ? la spirale dans laquelle s'est enfoncée un régime dont le projet initial était de mettre les ressources du pays au service de son peuple, qui aujourd'hui bombarde et détruit sur une grande échelle ce que son peuple avait construit au fil des décennies ? Au delà des diagnostics de fragmentation de la société ou d'incapacité de l'opposition, il faut évidemment interroger la façon dont ce pouvoir s'est mis en place, ses ressources, ses alliances, sa relation avec sa société. Mais le rôle et l'influence des acteurs étrangers ne sauraient être oubliés.

Quelle que soit l'issue du conflit, la question sera posée des modèles économiques et sociaux qui seront promus, de la conception de l'aide qui sera mobilisée par les institutions internationales et les agences de coopération. Quels choix seront faits, quelle conception du « développement » sera proposée, quel sera le rôle de l'État ? des acteurs de la société dite civile ? Les analyses proposées ici des échecs et des limites des politiques mises en œuvre à la veille de la crise avec le soutien des bailleurs internationaux devraient inciter à la prudence et à la réflexion. Ils rappellent l'importance du monde rural, de l'équilibre entre villes et campagnes. D'autres travaux devront se pencher aussi, à l'avenir, sur le monde du travail, trop négligé par la recherche. La question urbaine, plus souvent traitée, sera en toute hypothèse prioritaire, du fait de l'importance des destructions matérielles : elle aussi devra être pensée en termes de question sociale. La preuve a été une fois encore faite, aux dépens des Syriens, que parler de bonne gouvernance, de responsabilité éthique des entreprises, de développement participatif, ne suffit pas à promouvoir la justice et la dignité.

(24 juillet 2013)

Bibliographie

- ABABSA Myriam, 2009, *Raqqa : territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, Beyrouth, IFPO, 363 p. Ouvrage en ligne : <http://ifpo.revues.org/1021>
- ABU-SADA Caroline, CHALLAND Benoit (dir.), 2012, *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, Paris-Aix-Beyrouth, Karthala-Ifpo-Iremam, 240 p.
- AÏTA Samir, 2005, « Aux origines de la crise du régime ba'thiste de Damas », *Le Monde Diplomatique*, n° 616, p. 12-13.
- AÏTA Samir, 2007, « L'économie de la Syrie peut-elle devenir sociale ? » in DUPRET et alii, *La Syrie au présent, Reflets d'une société*, Sindbad Actes Sud.
- BAHOUT Joseph, 1994, *Les entrepreneurs syriens, Économie, affaires et politique*, Les Cahiers du Cermoc, n° 7, Beyrouth, 153 p.
- BALANCHE Fabrice, 2006, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Karthala, Paris, 313 p.
- BAROUT Jamal, 2012, *al-'Aqd al-akhîr li târîkh Sûriya* (Le dernier quart de siècle de l'histoire de la Syrie) Institut arabe d'études des politiques publiques, Doha/Beyrouth.
- BATATU Hanna, 1999, *Syria's Peasantry, the Descendants of Its Lesser Rural Notables, and Their Politics*, Princeton, Princeton University Press, 414 p.
- BIANQUIS Anne Marie, 1989, *La Réforme agraire dans la Ghouta de Damas*, Damas, Institut Français de Damas.
- BOUKHAIMA Sakina, 1997, « Les recompositions du système de santé syrien », *Maghreb-Machrek Monde Arabe*, n° 158, oct-déc. 1997, p. 38-46.
- BOUKHAIMA Sakina, 2005, « Le système de santé syrien: des réformes nécessaires dans un environnement contraignant », in CHIFFOLEAU Sylvia (dir.), *Politiques de santé sous influence internationale. Afrique, Moyen-Orient*, Paris-Lyon, Maisonneuve et Larose/MOM, p. 111-129.
- BOURMAUD Philippe (dir.), 2012, *De la mesure à la norme : les indicateurs du développement*, Lausanne/Beyrouth, A Contrario/ Presses de l'Ifpo, 112 p.
- CHAUDOUET Jean, 1997, *La Syrie*, Paris, Éditions Karthala, 365 p.
- CHIFFOLEAU Sylvia (dir.), 2006, *La Syrie au quotidien: cultures et pratiques du changement*, REMMM, n° 115-116.
- CORNAND Jocelyne, 1994, *L'entrepreneur et l'État en Syrie, Le secteur privé du textile à Alep*, Paris/Lyon, L'Harmattan/Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 263 p.
- DALILA Aref, 2001, *Al-iqtisâd al-Sûrî... al-mushkilât wa-l-hulûl* (L'économie syrienne... Problèmes et solutions), Conférence prononcée au Cercle *Al-hiwar al-mutamaddin* le 2 septembre 2001 (publiée le 6/8/2004 sur <http://www.ahewar.org/debat/show.art.asp?aid=2356>).
- DROZ-VINCENT Philippe, 2001, « Syrie : "la nouvelle génération" au pouvoir », *Maghreb-Machrek Monde Arabe*, n° 173, p. 14-35.
- FIORONI Claudie, 2011, « Le Syria Trust for Development. Un cas d'auto-reproduction du régime ? », in Caroline ABU-SADA et Benoît CHALLAND (dir.), *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États, et bailleurs dans le monde arabe*, Paris-Aix-Beyrouth, Karthala-Ifpo-Iremam, p. 69-93.

- DONATI Caroline, 2009, *L'exception syrienne, Entre modernisation et résistance*, Paris, La Découverte, 355 p.
- GHANEM Nizar, 2013, Nizar Ghanem, « The second destruction: Syria and the upcoming reconstruction », *openDemocracy*, 25 mars 2013 (<http://www.opendemocracy.net/opensecurity/nizar-ghanem/second-destruction-syria-and-upcoming-reconstruction>).
- HADDAD Bassam, 2009, « Enduring Legacies, The politics of private sector development in Syria », in LAWSON Fred, *Demystifying Syria*, SOA Middle East Studies, Saqi Books, London, p. 39-55.
- HADDAD Bassam, 2012, « Syria, Arab Uprisings and the political economy of authoritarian resilience », *Interface*, Volume 4 (1), p. 113-130 (May 2012) (<http://www.interfacejournal.net/wordpress/wp-content/uploads/2012/05/Interface-4-1-Haddad.pdf>).
- HAMASH Mounir, 1983, *Tatawwur al-iqtisād al-Sūrī al-hadīth* (Le développement économique syrien contemporain), Dâr al-Jalil, 515 p.
- HANAFI Sari, 1997, *La Syrie des ingénieurs*, Paris, Karthala, 245 p.
- HANNOYER Jean, 1982, « Industrie et changement social en Syrie : Deir ez-Zor et sa région », in BOURGEY André, *Industrialisation et changements sociaux dans l'orient arabe*, Beyrouth, Cermoc, p. 401-428.
- HANNOYER Jean, 1985, « Grands projets hydrauliques en Syrie », *Maghreb-Machrek Monde Arabe*, 109, p. 24-42.
- HANNOYER Jean, SEURAT Michel, 1979, *État et industrialisation en Syrie*, Beyrouth, Cahiers du Cermoc, 137 p.
- HARLING Peter, Sarah BURKE, « The Syrian Heartbreak », *Merip*, 16 avril 2013 (<http://www.merip.org/mero/mero041613>)
- HEYDEMANN Steven, 2013, *Syria's Uprising: Sectarianism, Regionalisation, and State Order in the Levant*, Hivos, Frida, Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Working paper n°119, may 2013 (www.fride.org/download/WP_119_Syria_Uprising.pdf).
- HINNEBUSCH Raymond A., 1989, *Peasant and Bureaucracy in Bathist Syria. The political economy of rural development*, Boulder, Westview Press, 325 p.
- HINNEBUSCH Raymond A., 1993, "State and Civil Society in Syria", *Middle East Journal*, 2/47, p. 243-257.
- IMADI Muhammad, 2004, *Tatawwur al-fikr al-tanmawī fī Sūriya (L'évolution de la pensée du développement en Syrie)*, Damas, Maktabat Dâr Tlās, 1984, 348 p.
- LE SAULX Mathieu, 2006, "Les dynamiques contradictoires du champ associatif syrien", in CHIFFOLEAU Sylvia (dir.), *La Syrie au quotidien, REMMM*, 115-116, p. 193-209.
- LONGUENESSE Elisabeth, 1985, « Syrie, secteur public industriel. Les enjeux d'une crise », *Maghreb-Machrek Monde arabe*, n° 109, p. 5-23.
- LONGUENESSE Elisabeth (dir.), 1990, *Bâtisseurs et bureaucrates*, Lyon, Publications de la MOM, 436 p.
- LONGUENESSE Elisabeth, 2007, *Professions et société au Proche-Orient*, Rennes, PUR, 254 p.
- METRAL Françoise, 1985, « État et paysans dans le Ghab en Syrie: approche locale d'un projet d'État », *Maghreb-Machrek Monde arabe*, n° 109, p. 43-63.

- PERTHES Volker, 1992, « Infitah and crisis. Economic development in the Asad Era », *IJMES* 24, p. 207-230.
- PERTHES Volker, 1995, *The political economy of Syria under Assad*, London, IB Tauris, 298 p.
- ROUSSEL Cyril, 2008, « L'agriculture dans la montagne druze (Syrie) entre clientélisme, blocages communautaires et libéralisation économique : un développement durable pour le paysans druze ? », *Geocarrefour*, vol. 83-3, Lyon, p. 213-223. <http://geocarrefour.revues.org/6917>
- RUIZ DE ELVIRA Laura, 2010, « L'État syrien de Bachar al-Assad à l'épreuve des ONG », *Maghreb-Machrek Monde Arabe*, n° 203, p. 41-57
- RUIZ DE ELVIRA Laura, 2013, *Associations de bienfaisance et ingénieries politiques dans la Syrie de Bachar al-Assad : émergence d'une société civile autonome et retrait de l'État ?*, thèse pour le doctorat en science politique, Paris, EHESS
- SAADE Myriam, JAUBERT Ronald, 2012, « Indicateurs de surexploitation des eaux en Syrie : bases d'un diagnostic hégémonique », in BOURMAUD Philippe (dir.), *De la mesure à la norme*, Lausanne/Beyrouth, Presses de l'Ifpo/A Contrario, p. 31-46.
- SEURAT Michel, 1982, « État et industrialisation dans l'Orient arabe (les fondements socio-historiques) », in André BOURGEY (dir.), *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth, CERMOC, p. 27-67 (réédité in *L'État de Barbarie* 1989 [2^e ed. 2012]).
- SEURAT Michel, 1989, *L'État de barbarie*, Paris, Editions du Seuil, 328 p.
- VIGNAL Leila, 2006, « La nouvelle consommation et les transformations des paysages urbains : l'exemple de Damas », in CHIFFOLEAU Sylvia (dir.), *La Syrie au quotidien, Culture et pratiques du changement*, REMMM, 115-116, p. 21-41.
- YAZIGI Jihad, 2012, « Syria beyond conflict: the economic test », *openDemocracy*, 29 mai 2012 (<http://www.opendemocracy.net/jihad-yazigi/syria-beyond-conflict-economic-test>).
- YAZIGI Jihad, 2013, "Solving the Syrian Riddle", *openDemocracy*, 26 mars 2013 (<http://www.opendemocracy.net/opensecurity/jihad-yazigi/solving-syrian-riddle-0>).